

# L'isolement à domicile en cas de tuberculose

## Home Isolation for Tuberculosis (TB)

Si vous avez une tuberculose (des poumons ou de la gorge) non traitée contagieuse, votre fournisseur de soins de santé peut vous demander de vous isoler à domicile. L'isolement à domicile signifie que vous devez éviter tout contact avec autrui et aide à enrayer sa propagation. Les jeunes enfants et les personnes au système immunitaire affaibli courent un plus grand risque de la contracter.

### Qu'est-ce que la tuberculose?

La tuberculose est une maladie grave causée par une bactérie qui se propage dans l'air quand un malade non traité atteint de tuberculose des poumons tousse, éternue, chante ou parle.

Touchant habituellement les poumons, elle peut aussi infecter d'autres parties du corps : glandes, os, articulations, reins, cerveau et organes génitaux.

On peut guérir la tuberculose. En Colombie-Britannique, les médicaments contre la tuberculose sont gratuits dans les cliniques antituberculeuses provinciales et les bureaux de santé publique.

Pour en savoir plus, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 51a La tuberculose](#).

### Qu'est-ce que l'isolement à domicile?

L'isolement à domicile consiste à impérativement garder à la maison une personne atteinte d'une maladie contagieuse. Si c'est votre cas, vous n'êtes pas assez malade pour vous faire hospitaliser, mais vous risquez de transmettre la tuberculose à votre entourage.

L'isolement à domicile aide à éviter la propagation, car le patient contagieux reste à l'écart des autres. Des lois britanno-colombiennes faisant partie de la *B.C. Public Health Act* visent à protéger les citoyens de la tuberculose en restreignant les activités des personnes contagieuses. Pour en savoir plus, consultez

[www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete](http://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete)

[/statreg/00\\_08028\\_01](#).

### Que signifie l'isolement à domicile?

- Restez chez vous et évitez tout contact avec autrui.
- Prenez vos médicaments, mangez sainement et prenez beaucoup de repos.
- Si vous devez aller à un rendez-vous médical ou si des fournisseurs de soins de santé viennent chez vous, portez un masque qui couvre le nez et la bouche.
- Quand vous toussiez, éternuez ou riez, couvrez-vous la bouche et le nez d'un mouchoir en papier.
- Aérez les pièces où vous demeurez en ouvrant la fenêtre (si la température le permet).
- Si vous avez de nouveaux fournisseurs de soins de santé (par exemple, des ambulanciers), dites-leur que vous avez la tuberculose et que vous êtes contagieux.
- Évitez qu'on vous rende visite, surtout s'il s'agit d'enfants et de personnes au système immunitaire affaibli.
- Ne prenez ni le bus, ni le train, ni le taxi, ni l'avion.
- N'allez pas dans des lieux publics comme le bureau, l'école, l'église, un magasin, un centre commercial, un restaurant ou le cinéma.
- N'allez pas à des rendez-vous non urgents (dentiste, coiffeur) avant la fin de la période d'isolement.

### Combien de temps devrai-je rester en isolement à domicile?

La durée est différente pour chacun. Votre fournisseur de soins de santé vous dira combien de temps vous devrez rester à la maison. La durée du traitement et les analyses de vos expectorations

l'aideront à déterminer quand l'isolement à domicile prendra fin. Les expectorations sont le mucus que vous crachez du fond de vos poumons. Si vous prenez vos médicaments, votre état s'améliorera et vous pourrez reprendre vos activités habituelles.

Pour en savoir plus sur la collecte des expectorations, consultez la fiche [HealthLinkBC n° 51b Analyse des expectorations pour la tuberculose \(TB\)](#).

### **Comment protéger ma famille et mes amis?**

Vous pouvez protéger votre famille et vos amis en suivant les instructions que vous recevez sur l'isolement à domicile et la posologie de vos médicaments. Vous pouvez aussi contribuer à leur protection en vous assurant qu'ils font un test de dépistage de la tuberculose.

### **Et si je dois me rendre quelque part?**

L'isolement à domicile vous impose de rester à la maison sauf si vous avez besoin de soins médicaux.

Si vous vous rendez à un rendez-vous médical, dites à la clinique que vous êtes en isolement à domicile pour la tuberculose et que vous êtes contagieux. Vous devez porter le masque jusqu'à votre retour chez vous. Si vous allez à un rendez-vous en voiture avec d'autres personnes, gardez autant que possible les fenêtres ouvertes.

### **Et si j'ai une urgence médicale?**

Il est très important d'informer les fournisseurs de soins de santé (ambulanciers, médecins, infirmiers) que vous avez une tuberculose et que vous êtes contagieux, pour qu'ils se protègent et qu'ils protègent les autres à proximité.

### **La tuberculose peut-elle se transmettre par les poignées de main ou les baisers?**

C'est une maladie qui ne se transmet pas par contact physique direct, comme une poignée de main ou un baiser.

Elle se propage dans l'air quand un malade contagieux atteint de tuberculose des poumons tousse, éternue, chante ou parle. Pour se faire infecter, il faut être en contact étroit et prolongé avec une personne atteinte de tuberculose pulmonaire non traitée et respirer ses microbes.

### **La tuberculose peut-elle se transmettre par l'intermédiaire de ma vaisselle, de mes vêtements, de mon linge de maison ou de mes meubles?**

Elle ne se transmet pas par l'utilisation des mêmes verres, assiettes, ustensiles, vêtements, draps, meubles ou toilettes, qui ne nécessitent pas de nettoyage particulier.

### **Puis-je passer du temps à l'extérieur sans porter de masque?**

Demandez à votre fournisseur de soins de santé si votre état vous permet de sortir. Si c'est le cas, vous n'avez pas besoin de porter de masque, mais vous devez vous tenir à l'écart des autres.

### **Comment me débarrasser des masques et des mouchoirs usagés?**

Vous pouvez les jeter dans les ordures. Lavez-vous les mains souvent, notamment après avoir enlevé votre masque ou utilisé un mouchoir. Pour en savoir plus sur le lavage des mains, consultez la fiche [HealthLinkBC n° 85 Le lavage des mains : freinez la propagation des germes](#).

### **Pour obtenir de plus amples renseignements**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la tuberculose, dont des renseignements sur les cliniques antituberculeuses du Centre de contrôle des maladies de la C.-B. (BCCDC), consultez [www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/tuberculosis](http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/tuberculosis)



BC Centre for Disease Control  
Provincial Health Services Authority

---

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez [https://www.healthlinkbc.ca/sites/default/files/documents/Index\\_French\\_2.pdf](https://www.healthlinkbc.ca/sites/default/files/documents/Index_French_2.pdf) ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en Colombie-Britannique qui ne constituent pas une urgence, visitez [www.HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca) ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.